



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

*Membre de la fédération FNEC FP-FO*

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 – [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) – [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

## **Fin du projet IDEX Lyon et de fusion des universités lyonnaises : un coup d'arrêt au démantèlement de l'ESR**

Depuis plus de quatre ans un projet de mise en œuvre d'une « initiative d'excellence » (IDEX) était en gestation dans l'académie de Lyon. Au départ étaient concernés par le projet les quatre universités (Lyon I, Lyon II, Lyon III et Saint-Étienne) ainsi que l'ENS et l'INSA de Lyon.

Comme tous les projets d'IDEX, il s'agit d'un projet de restructuration/fusion de grande ampleur, avec toutes les conséquences négatives déjà rencontrées dans les autres fusions : disparitions de services et de postes, dégradation des conditions de travail, disparitions de filières d'enseignement jugées « redondantes », anéantissement de la démocratie et de la collégialité universitaires, dissociation entre enseignement et recherche, mise en place d'un ensemble inégalitaire (filières sélectives ou d'excellence), recherche sur « projets », territorialisation/régionalisation accrue, fin des diplômes nationaux. Au fil des différentes étapes du projet, le nombre de participants se réduit : l'Université Lyon II, qui émettait de trop fortes réserves sur les modalités de préparation et les objectifs du projet, est évincée fin 2017 ; l'INSA, constatant qu'à terme elle n'aurait plus aucune maîtrise sur son budget et ses postes, s'en retire en 2019.

Le projet final regroupait donc les trois universités de Lyon I, Lyon III et Saint-Étienne (UJM, Université Jean Monnet), qui devaient fusionner, ainsi que l'ENS, qui aurait conservé sa personnalité morale et juridique et aurait été « établissement composante » du nouvel établissement ainsi créé. Ce montage acrobatique était permis par l'ordonnance prise fin 2018 et qui permet aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'« expérimenter » en matière de structure institutionnelle et de « gouvernance ».

En 2019 et 2020 diverses moutures du projet sont présentées. Tous ces documents essuient des votes négatifs des comités techniques des établissements concernés et même, à Saint-Étienne, unanimement « contre », confortés par des motions votées à l'initiative du syndicat FO ESR 42.

Saint-Étienne, la plus petite des universités concernées, est en effet l'établissement qui a le plus à perdre dans le projet. Des responsables importants de cette université (en particulier les vice-présidents des trois conseils centraux) se désolidarisent en juin 2020 de la présidente et demandent que l'UJM puisse conserver sa personnalité morale et juridique, ce qui rejoint une revendication depuis longtemps portée par FO ESR 42. **Le 23 octobre, le vote du CA de l'UJM sur les statuts définitifs est sans appel : 22 contre, 11 pour, une abstention.**

En conséquence, le MESRI et la délégation générale à l'investissement, conformément à ce qu'ils avaient annoncé en juin, mettent fin à l'IDEX le 28 octobre. Ceci répond à une revendication depuis longtemps portée par les syndicats FO ESR 42 et 69.

**FO ESR se félicite qu'un tel coup d'arrêt soit porté à un projet d'IDEX, avec toutes les conséquences négatives sur les personnels et les étudiants dont les IDEX sont vecteurs. Cette victoire est importante pour tout l'enseignement supérieur et la recherche. C'est le résultat d'un très long combat des personnels avec leurs organisations syndicales.**

**FO ESR salue particulièrement le combat tenace du syndicat FO ESR 42, qui a permis d'argumenter, de convaincre, d'unir les personnels dans la défense de leurs droits, de coordonner leur combat avec celui des étudiants et de porter leur voix, non seulement dans les instances (CA ou CT) mais aussi dans des AG, rassemblements ou manifestations.**

Montreuil, le 30 octobre 2020